



## Convoquer pour escroquerie

Par **difool24**, le **03/11/2010** à **13:31**

Bonjour,

Je suis convoquer pour escroquerie devant le délégué du procureur.

Je m'explique, je travaillais dans un magasin en tant qu'hotesse de caisse, au mois de mars une cliente arrive elle était au téléphone j'encaisse sont article sans qu'elle ne me dise bonjour n'y me regarde et je lui demande 19€ et quelque elle me tend vingt euro et s'en va sans prendre son ticket n'y sa monnaie, je me retrouve avec les 20€ dans la main et je ne sais ce qu'il m'a pris j'ai annulé la vente et garder l argent (une folie j'ai très honte de moi). Une heure plus tard ma responsable s'installe près de moi et comme par hasard la cliente revient et me demande son ticket, chose que je ne pouvais lui donner, ma responsable me demande de venir dans le bureau et la c'est la catastrophe elle hurle me traite de voleuse ce que je suis et je lui rend l'argent en pleurant elle me dis de lui faire une lettre de démission sinon elle porte plainte et m'accompagne à mon vestiaire avec une poubelle et dès que j'ai ouvert elle à pris toutes mes affaires et les a mis dans la poubelle pour après les fouiller et récupérer tout l'argent que j'avais dans mon sac soit 40 et quelque euros car elle m'accuse de voler depuis longtemps ce qui est faux. Après avoir fais ma lettre de démission je rentre chez moi en larme et réalise que je ne vais pas pouvoir toucher un centimes de chômage à cause de cette lettre. Je la rappelle et lui demande si on ne peut pas me licencier pour faute, elle me dit de repasser au magasin ce que je dis le lendemain.

Elle me rend ma lettre de démission et me dis que si je veux avoir un licenciement il faut que je lui fasse une lettre qu'elle me dictat et qui m'accusait d'avoir escroquer le magasin en faisant des abandons ticket sur ma caisse car elle avais toute une liste d abandon ticket mais je ne suis pas la seule sur ma caisse tout le monde ce sers de ma caisse, j'ai donc executer et j'ai écrit cette lettre pour pouvoir toucher le chômage.

Un mois après je reçois un appel du commissariat pour que je vienne m'expliquer par rapport à une plainte qui avait été déposer contre moi. J'y suis aller je lui ai tout expliquer il à appeler le procureur et m'a dit que ce serai classer sans suite, or cette semaine après plus de six mois je reçois une convocation devant le déléguer du procureur pour escroquerie j'ai très peur

que dois je faire? qu'es ce que je risque?

Merci de m'aider, de plus je viens de perdre un bébé à 7 mois de grossesses je suis au fond du trou